



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
Séance du 29 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 13 mai 2024 s'est réuni à Arles le 29 mai 2024 à 09 h 00 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 17 membres sur 23, soit 72 voix sur 92.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Anne CLAUDIUS-PETIT, Jacqueline BOUYAC, Cyril JUGLARET, Martine AMSELEM, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Marie-Christine CONTRERAS, Jean-Paul GAY, Aline CIANFARANI, Pierre RAVIOL, Patrick DE CAROLIS, Bernard ARSAC

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : Mandy GRAILLON représentée par Patrick DE CAROLIS, Corinne CHABAUD représentée par Martine AMSELEM, Christelle AILLET représentée par Pierre RAVIOL, Frédéric GIBERT représenté par Marie-Christine CONTRERAS, Jérôme BERNARD représenté par Jean-Paul GAY

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs : Ludovic PERNEY, Emmanuel LESCOT, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, François JOURDAN, Antoine DE LA ROCHE AYMON

Assistaient à la séance : Jacques NOU, Didier HONORE, Gaël HEMERY, François LETOURNEUX, Sandrine ANDREANI, Alexandra MATUSCAK, Olivier BRIAND, Sandrine KIRAMARIOS, Nicolas WECK, Estelle ROUQUETTE, Magalie GORCE, Muriel CERVILLA, Christophe FONTFREYDE, Magali BLANC, Elodie AUJOULAT, Emilie IPSILANTI

DÉLIBÉRATION N°CS-2024-038

Objet : approbation du rapport d'activité du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue 2023

Le comité Syndical,

Vu le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,
Vu la loi n°2007-1773 relative au Parc naturel régional de Camargue,
Vu les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,
Vu le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,
Vu la délibération n°01 du 07 octobre 2022 relative à la modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,
Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, et notamment l'article 6.2

➤ Considérant

- Que l'activité du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue fait l'objet d'un rapport d'activité annuel,
- Que ce rapport a pour objet l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte et le suivi de l'évolution du territoire, permettant de s'assurer de la cohérence des actions mises en œuvre et les moyens consacrés,
- Que ce rapport permet à tous les partenaires du SMG-PNRC de disposer des informations relatives aux actions réalisées dans le cadre de la Charte en vigueur,
- Que ce rapport sert également de justificatif à l'appui de l'obtention de dotations ou de subventions,
- Qu'un rapport d'activité 2022 a été établi,
- Qu'il revient à l'assemblée délibérante d'examiner ce rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

➤ Décide

- D'approuver le rapport d'activité 2023,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente,

Anne CLAUDIUS-PETIT



Comité Syndical du 29 mai 2024
Délibération CS-2024-038

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20240531-CS_2024_038



Parc
naturel
régional
de Camargue



LES 4 AMBITIONS
DU PARC NATUREL
RÉGIONAL
DE CAMARGUE

Rapport d'activité 2023



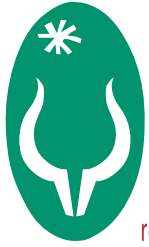
Une autre vie s'invente ici

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038



Parc
naturel
régional
de Camargue



unesco

Réserve de biosphère
de Camargue
(delta du Rhône)



REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038

L'année 2023 a été celle de la remise en ordre de notre établissement au service de la Camargue, première zone humide de France, berceau de la filière rizicole et de la bovine, terre de patrimoines et de culture. Le Comité syndical du Parc naturel régional de Camargue peut maintenant s'appuyer sur une véritable Agora avec un Conseil consultatif et cinq commissions représentant l'ensemble des acteurs camarguais du développement durable et de la protection des milieux et des traditions. Le Conseil scientifique et d'éthique, lui aussi à nouveau pleinement opérationnel, peut éclairer les débats tant du Conseil consultatif que du Comité syndical. L'équipe technique du Parc s'est également restructurée avec l'élaboration d'un nouvel organigramme et un travail d'analyse budgétaire et financier qui a permis de clarifier les coûts et les missions et de préparer un programme de travail équilibré pour 2024.

Une année 2024 qui sera elle aussi bien remplie avec le lancement de la concertation pour l'élaboration de la prochaine Charte : un projet de territoire écrit par le territoire. Et toutes les étapes franchies en 2023 nous permettront d'écrire ce projet ensemble.



Anne Claudius-Petit

Présidente du Parc naturel régional de Camargue

Sommaire

Gouvernance, fonctionnement des instances et partenaires	04
AMBITION 1 - L'eau :	06
Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique	
AMBITION 2 - Biodiversité :	07
Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle	
AMBITION 3 - Renforcer et améliorer :	15
Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie	
AMBITION 4 - Partager et coopérer :	19
Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes	
Annexes	26

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20240531-CS_2024_038

Gouvernance et fonctionnement des instances

Le Parc de Camargue, un établissement public.

Syndicat mixte de gestion

Compétences : Aménagement et gestion du Parc naturel régional de Camargue et mise en œuvre de la Charte

Le Syndicat assure la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement menées par ses partenaires

MEMBRES :

- la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- le Département des Bouches-du-Rhône
- la Commune d'Arles
- la Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- la Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette
- la Métropole Aix-Marseille Provence
- le Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles

Gouvernance - Instances décisionnelles

Présidente : Anne CLAUDIUS-PETIT

La Présidente est l'exécutif du syndicat mixte. Elle exécute le budget, nomme le personnel et le Président du Conseil consultatif

Le Comité syndical :

Il vote le budget, émet les avis du Parc, approuve le programme d'actions et le règlement intérieur, examine les rapports d'activité, élit le Bureau et la Présidente

Composition :

- Avec droit de vote : membres du Syndicat mixte,
- Avec voix consultative : Président du Conseil Consultatif, présidents de commissions, coprésidents du Conseil scientifique et d'éthique

Le Bureau:

Il examine le projet de budget, arrête l'ordre du jour du Comité syndical,, propose le règlement intérieur,

Composition : membres du Comité syndical

Instance consultative

Conseil scientifique et d'éthique

Co-présidence :

François Letourneux
Raphaël Mathevet

Il formule des propositions et conduit des réflexions à la demande de la Présidente sur des thématiques techniques et scientifiques

Instance consultative

Conseil Consultatif

Président :

Jacques Nou

Il alimente les débats sur la politique et les actions mises en œuvre dans le cadre de la Charte à la demande de la présidente du Parc. 70 membres (personnalités morales, chambres consulaires)
5 commissions :
- Agriculture et Elevage
- Préservation, gestion de l'eau et des milieux naturels
- Patrimoine, culture et traditions
- Développement économique et touristique
- Participation citoyenne et sensibilisation



REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E.legalite.com

Partenaires

- Agence de l'eau
- Agribio 04
- Arvadis
- Antique Confrérie des Gardians
- Associations d'éleveurs et manadiers de chevaux et taureaux
 - AECRC
 - AEFTC
 - AOP Taureau de Camargue
 - FDM
 - LGRB
- Capitainerie Port Camargue
- CEDRE
- CEN PACA
- CESTMED
- Centre français du riz
- Chambres d'Agriculture des Bouches-du-Rhône et du Gard
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Provence-Alpes-Côte d'AZur
- CIRAD
- CLIMAT LOCAL
- CNR (Compagnie nationale du Rhône)
- Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises
- Comité du foin de Crau
- Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Communes d'Arles
- Communes de Port-Saint-Louis du Rhône
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conservatoire du littoral
- Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles
- CPIE Iles de Ierins
- CPIE Rhône Pays d'Arles
- DDTM des B-D-R
- Découverte du Vivant
- Domaine du Sauvage
- DRAC PACA
- DRAAF PACA
- DREAL
- DSIL
- Ecoles nationales supérieures du paysage et d'architecture
- Ecole nationale supérieure de la photographie
- Education nationale
- Europe
- Fédération des parcs naturels régionaux de France
- FEMS (Fédération des écomusées et musées de société)
- Festival de la Camargue et du delta du Rhône
- Festival Les Suds à Arles
- Fonds vert
- Fondation LUMA
- Fondation Van Gogh
- GIS Posidonie
- Grand Raid de Camargue
- Grand Avignon
- Groupement de défense sanitaire 13
- Groupement de défense sanitaire Apicole 13
- IAGF (Initiatives pour l'Aide aux Grands Fleuves)
- IFREMER
- INAO
- L'Abeille arlésienne
- La Pugère
- Maison régionale de l'élevage
- Maison de la Transhumance
- Maison du Cheval Camargue Mas de la Cure
- Marais du Vigueirat
- MedPAN
- Métropole Aix-Marseille
- MIRACETTI
- Museon Arlaten
- Musée départemental Arles antique
- Musée Réattu
- Nacioun gardiano
- Natura 2000
- OFB
- Offices de tourisme
 - Arles
 - Port-St-Louis du Rhône
 - Saintes-Maries-de-la-Mer
- Organisation des Producteurs du Sud (OP du SUD)
- Parcs naturels régionaux de la Région Sud (Parcs naturels régionaux des Alpilles, Baronnies Provençales, Luberon, Préalpes d'Azur, Sainte Baume, Ventoux, Queyras, Verdon)
- Parc naturel régional du Marais Poitevin
- Pass My Provence
- PETR du Pays d'Arles
- Pôle nautisme Mer et Développement
- Pôle Sup Nature
- Préfecture maritime de la Méditerranée
- Provence tourisme (ODT)
- Prud'homme de pêche de Martigues
- Risk & Architecture Workshop
- Rencontres internationales de la photographie d'Arles
- Seaquarium
- SEMIS
- Siloé (Association)
- SIVVB
- SNPN – Réserve nationale de Camargue
- SYMADREM
- Syndicat du Mérinos
- Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise
- Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles
- Syndicat des vigneron du Pays d'Arles
- Syndicat des riziculteurs de France et Filière
- Théâtre des Calanques
- Thon club des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Station biologique de la tour du Valat

Liste non exhaustive



AMBITION 1 - L'EAU

Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique

La mission « Eau et Milieux aquatiques » pour l'année 2023 du Parc naturel régional de Camargue se regroupe autour de cinq grands thèmes

① Animation et mise en œuvre du bilan du Contrat de delta Camargue

Un grand nombre d'opérations ont été menées durant les deux phases du Contrat de delta. Le bureau d'études SEPIA CONSEILS SAS a été recruté pour assurer le bilan final du Contrat de delta et sa restitution lors d'un Comité de delta, en date du 15 novembre 2023, sous la présidence de Catherine Balguerrie-Raulet.



② Suivi des projets portés par les Associations Syndicales Autorisées (ASA)

Le Parc a pu suivre l'avancée de l'étude pilote «Fournelet» portée par l'ASA du Canal de Fumemorte. Celle-ci consiste à améliorer la qualité des eaux de drainage en sortie du Canal du Fumemorte, grâce à la création d'un bassin de sédimentation et d'un système de phytoremédiation des eaux. Ce site pilote permettra de valider l'efficacité de la réduction des phytosanitaires après passage dans le système de sédimentation puis dans les phragmites.

④ Organisation et animation de la Commission Exécutive de l'eau (CEDE)

Quatre réunions de gestion courante se sont tenues en 2023 durant lesquelles des préconisations de gestion ont été votées. En 2023, le niveau des étangs a été très largement inférieur à celui de la mer. Le cumul pluviométrique annuel s'élève à 253 mm (station météo France de la Tour du Valat), soit un déficit pluviométrique de 57% par rapport aux données historiquement enregistrées depuis 1963.

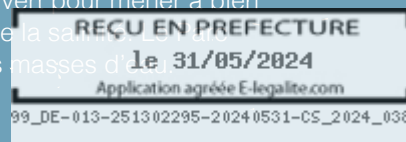
⑤ Participation au fonctionnement du Parc et à l'intégration des politiques territoriales et nationales dans les grands objectifs du Parc

Quatre réunions de la Commission « Préservation et gestion de l'eau et des milieux naturels » du Parc de Camargue se sont tenues en 2023.



③ Création de l'Observatoire de l'eau, des zones humides et de la salinité

Le Parc naturel régional de Camargue bénéficie d'un financement au titre du Fonds vert pour mener à bien en 2024 l'animation et le pilotage de l'observatoire de l'eau, des zones humides et de la salinité. Le Parc pourra ainsi capitaliser des données variées permettant le suivi régulier de l'état des masses d'eau.



Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle



1. Milieux naturels	08
2. Mer et littoral	10
3. Agriculture	11
4. Élevage	12
5. Tourisme	13

1. Milieux naturels

Sites NATURA 2000

Site « Trois Marais »

Schéma directeur de la vallée des Baux

En 2022, le Parc naturel régional de Camargue, a proposé un projet d'étude hydraulique des marais de Beauchamp qui visait à concilier les activités socio-économiques, les enjeux de risques inondations et de préservation du patrimoine naturel afin d'aboutir à une gestion concertée entre les différents acteurs (CEN PACA, chasseurs, manadiers, commune d'Arles). Le Syndicat intercommunal du Viguié et du canal de la vallée des Baux (SIVVB) qui prévoyait à l'origine de réaliser une étude de restauration de berges du canal de la vallée des Baux, a souhaité associer les parcs naturels régionaux de Camargue et des Alpilles pour une meilleure prise en compte du patrimoine naturel. Après plusieurs réunions de concertation, le SIVVB en partenariat avec les Parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue via l'animation Natura 2000 Trois Marais, a proposé de porter un projet de schéma directeur global de la vallée des Baux intégrant les études hydrauliques des marais de Beauchamp de l'Illon. Le lancement du projet est prévu pour l'année 2024.

Chantier de restauration des marais de Beauchamp

À la suite d'une visite du Conservatoire botanique national de Méditerranée sur les marais de Beauchamp, la station de Sénéçon des Marais historiquement connue a été confirmée comme étant la dernière station de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'espèce qui affectionne les milieux ouverts est menacée de disparition sur le secteur par la fermeture du milieu notamment par la colonisation par les frênes. Le Parc de Camargue a sollicité l'intervention du CEN PACA pour la mise en place d'un chantier Eco-TIG (travaux d'intérêt général). Ces travaux réalisés en septembre 2023 en partenariat avec le CEN PACA, la commune d'Arles et le groupement cynégétique arlésien a permis, par des opérations d'annelage des arbres et de débroussaillage, de restaurer un milieu ouvert davantage propice à l'expression du sénéçon des marais.

Site « Camargue »

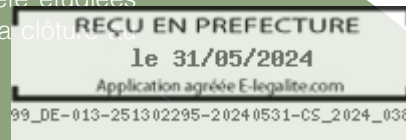
Appui à l'organisation du Grand Raid de Camargue

Depuis 2016, le Parc naturel régional de Camargue accompagne la course pédestre de pleine nature « Grand Raid de Camargue » organisée au départ de Salin-Giraud. Cet événement est engagé dans la charte des manifestations éco-responsables du Parc à travers près de 50 engagements. Cette course qui attire près de 600 personnes chaque année, permet aux participants de découvrir un espace préservé et authentique entre lagunes, sansouires, plages et tables saunantes. L'animateur Natura 2000 intervient dans ce contexte dans la préparation en amont la charte de la manifestation en essayant d'y intégrer de nouveaux engagements chaque année, puis dans l'évaluation de celle-ci lors de la mise en œuvre de la charte le jour J, et enfin en formulant des recommandations si nécessaires pour l'édition suivante.



Evaluation de l'état de conservation des lagunes côtières méditerranéennes

Dans le cadre du projet européen Life MarHa, une étude est en cours à l'échelle de la façade méditerranéenne et de la Corse dans le but d'évaluer l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « Lagunes côtières méditerranéennes ». A l'aide d'un guide méthodologique, 12 indicateurs sont à tester pour pouvoir analyser au mieux l'état de conservation. Au sein du site Natura 2000 « Camargue », 15 lagunes sont répertoriées dans le but d'être échantillonnées, dont 9 ont été étudiées en 2023. Le travail sera clôturé au cours de l'année 2024.





Sites « Rhône Aval, Petit Rhône, Marais de l'Île Vieille et alentours »

Expérimentation d'une nouvelle méthode de l'Herbe à alligator sur le Petit Rhône

L'Herbe à Alligator (*Alternanthera philoxeroides*) est une espèce végétale exotique envahissante. Le Parc de Camargue et l'entreprise Agir Écologique ont réalisé à l'été 2023 une expérimentation de gestion d'Herbe à Alligator au désherbeur à eau chaude qui a permis d'affaiblir la station et de tester un nouvel outil de gestion qui pourrait être plus performant sur d'autres aires de présence et sur d'autres espèces.



Participation au festival « Dans les bras du Rhône »

Le festival « Dans les bras du Rhône » est un événement organisé annuellement à l'automne par le CPIE Rhône Pays d'Arles depuis 2017 qui incite à (re)découvrir le fleuve, et créer une « culture commune du Rhône ». En 2023, l'animatrice Natura 2000 « sites Rhodaniens » a animé ou coanimé plusieurs balades et conférences :

- **Animation d'une balade commentée sur le projet de renforcement et décorsetage limité des digues du Petit Rhône** « Et si on reculait les digues du Petit Rhône ? » avec le SYMADREM
- **Coanimation d'une conférence** « Le Rhône sous tous les angles » avec Jacques Blondel
- **Animation d'une balade commentée** « A la découverte des marais de l'Île Vieille » avec le CEN PACA
- **Coanimation d'une balade commentée en canoë entre Tarascon et Arles sur la thématique de la dernière descente du chaland Arles Rhône 3.** avec le MDAA et Robinso Canoë



REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038

2. Mer & littoral

Référencement de la biodiversité marine : 22 grandes nacres à Beauduc

La grande nacre (*Pinna nobilis*) est une espèce de coquillage endémique à la Méditerranée et protégée et menacée par un parasite qui décime les populations. En Camargue, elle est présente dans l'anse de Carteau et à Beauduc. Dans l'anse de Carteau, aucune grande nacre survivante n'a été trouvée. En revanche, à Beauduc, un tiers de la population de grandes nacres apparue en 2012 a résisté au parasite. 22 grandes nacres ont donc pu être mesurées et référencées par l'équipe du Parc.



Renouvellement du cantonnement de pêche du golfe de Beauduc

Le cantonnement de pêche du golfe de Beauduc est arrivé en 2023 à terme de ses 10 années d'existence. Sur présentation du bilan, les pêcheurs ont voté pour le renouvellement du cantonnement pour une durée illimitée. L'arrêté ministériel a été publié le 8 novembre et l'arrêté de la préfecture maritime le 16 décembre 2023.

Suivi du Grand dauphin

Poursuite des missions protocolées dans le cadre du suivi (17 missions, 5 observations en protocole, 3 hors protocole). Enrichissement du catalogue de photo-identification (60 individus au total). Traitement des données en 2024. Création du partenariat avec la société Découverte du Vivant : sorties dédiées à la mégafaune marine avec acquisition de photo-ID et sensibilisation à bord du grand public.



3. Agriculture

Dans le cadre de la campagne de Politique Agricole Commune 2023-2027, le Parc a accompagné 160 agriculteurs, dont 146 ont déposé des engagements en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) représentant un total de 6 385 ha et une enveloppe financière sur 5 ans de 5 422 590€ pour la profession agricole.

Afin d'encourager le développement et le maintien des pratiques locales (élevage extensif, sagne, riziculture) et d'améliorer les pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement, les agents du Parc en charge de l'agriculture et de l'animation des sites Natura 2000 ont rencontré les agriculteurs pour rédiger des diagnostics agrienvironnementaux et des plans de gestion nécessaires à l'obtention de ces mesures.

Plantations de haies

En 2023, 5 linéaires de haies ont été mis en place avec l'accompagnement du Parc, pour un total de 1,4 km sur 3 exploitations. Le Parc a proposé un choix d'essences et un format de haie correspondant aux objectifs visés aux niveaux agronomique et environnemental. Il a fourni les plants, les piquets et paillages, et organisé les chantiers de plantation. Une convention a été établie avec les agriculteurs qui s'engagent à préparer le sol avant la plantation, à participer aux chantiers, à assurer dans le temps les arrosages des arbres plantés et à conserver la haie à minima sur 18 ans.

Soutien à l'Apiculture

Des apiculteurs ont sollicité l'aide du Parc pour limiter la pression des frelons asiatiques (frelons à pattes jaunes) sur les pollinisateurs. Un rapprochement avec le Groupe de Défense Sanitaire Apicole des Bouches du Rhône a été initié en vue de détruire les nids de frelons et de participer à des piégeages sélectifs des reines.

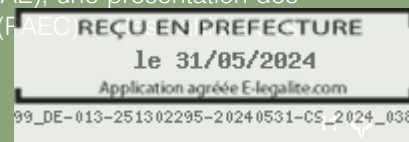
Protection des cultures

Pour limiter les incursions de Flamants roses dans les rizières, le Parc a animé deux comités en mars et décembre 2023 avec le Syndicat mixte de la Camargue gardoise, pour produire les bilans du plan de gestion Flamants/Rizières 2021-2023 et de la campagne d'effarouchement réalisée par les riziculteurs en 2023. Un plan de gestion 2024-2026 a été rédigé de manière partagée, et une orientation a été donnée pour intégrer une demande d'autorisation à l'effarouchement des grues cendrées dès 2024.



Formation des agriculteurs

Le Parc a proposé un programme 2024-2026, transmis à la DRAAF PACA fin 2023, avec une offre de formations à destination des agriculteurs. Elle comprend notamment un rappel de la PAC (Echorégime et Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE)), une présentation des enjeux du territoire camarguais (PAC) et des charges des MAEC.



4. Elevage

Le « Service élevage » du Parc naturel régional de Camargue est composé de 3 personnes dont 2 embauchées directement par l'Association du Livre Généalogique de la Raço di Bioù qui assurent :

L'animation et le suivi des associations d'éleveurs

6 associations d'éleveurs ont leur siège social au mas du Pont de Rousty :

- Association des Eleveurs Français de Taureaux de Combat
- Livre Généalogique de la Raço di Biòu
- Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue
- Association de défense et de promotion de la viande AOP « Taureau de Camargue »
- Fédération des Manadiers
- Association Camarguaise de Tourisme Equestre

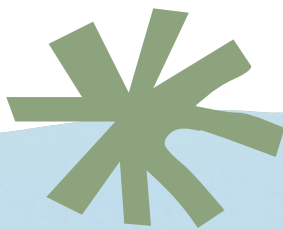
Les 3 premières ayant un agrément Ministériel en tant qu'Organisme de Sélection, le service suit leur animation et leur administration. Pour l'Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue, les agents participent activement à l'organisation du Salon du Cheval Camargue CAMAGRI et à l'organisation et suivi des concours.



Courses de Tau Marcel Mailhan aux Saintes Maries-de-la-Mer

Conservation des écosystèmes et participer au maintien de leur valeur paysagère

Le Parc naturel régional de Camargue organise depuis 40 ans, en partenariat avec le Livre Généalogique de la Raço di Bioù et le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, en collaboration avec la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer des concours de sélection des reproducteurs de taureaux. Ces courses historiques s'inscrivent dans la saison taurine et contribuent à valoriser l'élevage extensif qui est une activité essentielle pour la préservation des espaces naturels et des paysages de Camargue. En 2023, 6 courses de sélection ont été organisées avec des animaux testés en arènes dans des conditions réelles de course camarguaise. Lors de chaque présentation, un jury a examiné le standard de la race, l'allure et la combativité au jeu. Les résultats de ce concours permettent de classer les manades et de récompenser les éleveurs pour leurs efforts de sélections menés dans le cadre de leur élevage. Cette année, il a été célébré le 40ème anniversaire de ces courses.



REÇU EN PREFECTURE
le 31/05/2024
Application agréée E-legalite.com



5. Tourisme

Tourisme ornithologique

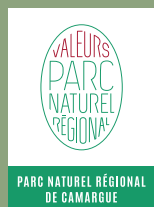
C'est au salon British Birdwatching Fair en Angleterre que les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de l'Avesnois, des Boucles de la Seine normande, de la Brenne, de Camargue, du Golfe du Morbihan, Marais du Cotentin et du Bessin et de Lorraine ont eu l'idée de s'associer autour d'un projet de coopération LEADER pour faire monter en puissance le tourisme ornithologique dans chacun de leurs territoires.

Dans ce cadre, les Parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue ont souhaité créer une offre basée sur le tourisme ornithologique, lisible, cohérente et structurée à l'échelle du Pays d'Arles, à destination du grand public.

Ils ont pour cela construit et déposé ensemble un projet dans le cadre du programme LEADER et des actions communes ont été menées en 2023 :

- **Organisation d'un éducteur en janvier à Paradou** (Tours de Castillon) **et au Marais du Verdier** (Camargue) à destination des offices de tourisme des Alpilles et de Camargue, et du PETR du Pays d'Arles.
- **Création d'un livret « Où observer les oiseaux dans les Alpilles et en Camargue »** (version française et anglaise) – Sortie prévue en 2024
- **Action commune aux 8 Parcs :** sélection d'un AMO pour rédaction d'une charte éditoriale et sélection d'un prestataire pour création d'un site portail grand public des destination Parcs ornitho.
<https://www.birdingfrance.info/>

Marque Valeurs Parc naturel régional de Camargue



En 2023, 7 professionnels ont obtenu la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

Le Parc de Camargue comptabilise donc désormais 43 marques Parc.

Plateforme de Destination Camargue

En 2023, la maquette graphique du site a été validée et les contenus textes des pages ont été finalisés. Une version anglaise du site est prévue avec un lancement en 2024.

REÇU EN PREFECTURE
le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20240531-CS_2024_038

6. Limiter les pressions anthropiques

Depuis 2011, le Parc de Camargue met en place en saison des dispositifs « **Ecogardes** » qui viennent renforcer les équipes permanentes. Les écogardes ont pour missions : la surveillance, la sensibilisation, le suivi de la fréquentation et l'information du public sur les espaces littoraux de Camargue fragiles et exceptionnels. **En 2023, aux dispositifs existants s'est rajouté celui des « Ecogardes marins ».**

Ecogardes terrestres

Sur la période de forte influence (1^{er} juillet – 31 octobre), les gardes ont été épaulés par une équipe de 4 écogardes qui ont assuré la surveillance sur le site quotidiennement. **En 2023, 2030 personnes ont été sensibilisées.** Ils interviennent principalement sur la plage de Beauduc du fait de la multiplicité des usages et de la forte fréquentation, mais aussi ponctuellement sur les plages du littoral camarguais (Napoléon, Piémanson, Grand radeau...). Ce dispositif est financé chaque année par la Région Sud, la Ville d'Arles et le Parc.



Ecogardes à cheval

Depuis 2021 sont apparus des enjeux de fermeture de milieux à proximité du cordon dunaire Saintois. Ces espaces, de plus en plus fréquentés et peu accessibles aux services de secours, deviennent sujets au risque incendie de manière importante. Pour aider à leur surveillance, **une Garde régionale Forestière (GRF)** a été mise en place mise en place par la Région Sud pour aider à la régulation des flux et à la surveillance de milieux à risque. En 2023, 4 gardes ont été recrutés et des patrouilles quotidiennes ont eu lieu du 1^{er} juillet au 15 septembre sur le secteur du Grand Radeau.



Ecogardes marins

Dans le cadre du dispositif « **Garde régional marine** » mis en place et financé par la Région Sud avec le soutien financier de l'europe (FEAMPA), le Parc a recruté en 2023 deux écogardes marins de juin à septembre. Ce qui a permis de renforcer des missions de surveillance, de sensibilisation ou de suivi sur tout le territoire côtier. Avec une contribution à 34 missions embarquées et la réalisation de 83 actions différentes, la Garde régionale marine a sensibilisé un total de 231 personnes.

Autres exemples d'actions menées

• Organisation du stationnement, des accès aux plages

Beauduc : Au total, 6 887 véhicules ont été recensés en 2023, ce qui représente une forte fréquentation en proportion de la taille de l'aire de stationnement. Néanmoins, on observe une diminution de cette fréquentation depuis 2021 avec 9 476 véhicules et 7 726 en 2022.

Durant les 80 jours de prospection sur le site, de nombreuses infractions ont été relevées : celles relatives au stationnement et à l'interdiction de circulation représentent 62 %.

• Mesure d'évaluation des flux sur les espaces littoraux et naturels sensibles

(Etangs et Marais des Salins de Camargue)
Le suivi de la fréquentation est réalisé à l'aide de dispositifs de comptage installés aux trois entrées de site. Sur une année complète, les anciens salins ont connu 46 485 entrées de véhicules motorisés et 37 506 entrées de cyclistes. Le site connaît son pic d'affluence au printemps, le maximum enregistré étant le lundi de Pâques avec 1830 entrées. Les jours fériés connaissent aussi une très forte affluence. L'analyse comparative des données hebdomadaires a permis d'observer une augmentation de la fréquentation de 12 % sur le site de Beauduc.



AMBITION 3 - RENFORCER & AMÉLIORER

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie



- 1. Paysage et cadre de vie** _____ 16
- 2. Musée de la Camargue** _____ 17
- 3. Domaine de la Palissade** _____ 18

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038

1. Paysages et cadre de vie

Connaissances sur les paysages

Le Parc naturel régional de Camargue a finalisé un travail d'indexation pour la mise en ligne du site internet Interparcs des Observatoires photographiques du paysage des Parcs naturels régionaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Parc a défini et mis en œuvre un programme de valorisation de l'Observatoire photographique du paysage de Camargue.



Protection et gestion des sites

Le Parc a accompagné le Conservatoire du littoral dans ses choix architecturaux dans les travaux de réhabilitation du site de la Bélugue notamment.

Protection des structures paysagères & Prospective

Dans le cadre du Plan Paysage Littoral de Camargue, le Parc est engagé dans une démarche prospective et participative sur l'avenir des paysages en Camargue avec les Ecoles nationales supérieures du paysage et d'architecture.

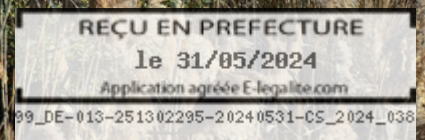
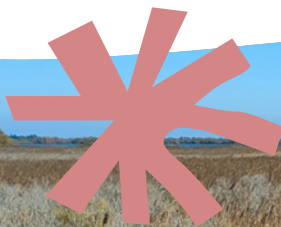
Le Parc a animé diverses actions et mis en œuvre un partenariat dédié au développement d'une architecture bioclimatique adaptée au risque submersion/ennoisement en Camargue.

Maîtrise quantitative et qualitative de l'urbanisation

Le Parc a émis des avis sur les autorisations d'urbanisme de la Ville d'Arles, de Port-Saint-Louis-du-Rhône et des Saintes-Maries-de-la-Mer, sur les opportunités d'implantation d'équipement de production d'énergies renouvelables ainsi que sur les implantations de masts de télécommunication.

Les agents ont conseillé et accompagné les pétitionnaires sur la définition des projets d'aménagement et de construction puis procédé au suivi de la démarche NEW DEAL dédiée à la couverture en télécommunication des zones blanches en Camargue.

Enfin, le Parc a participé au groupe de travail métropolitain sur le secteur à enjeux «Golfe de Fos» pour l'élaboration du SCOT métropolitain.





2. Musée de la Camargue

En 2023, dix ans après sa rénovation et son extension, le Musée de la Camargue a atteint une maturité grâce à la qualité de sa programmation et à la technicité de son équipe. Deux expositions temporaires y ont été présentées durant l'année : Lost in Camargue associée à l'édition des Rencontres d'Arles 2023 et la Camargue entre deux eaux.

Son équipe participe activement à son développement par la réalisation d'outils pédagogiques et de communication : audioguides en 6 langues, jeux, chroniques, teaser.

L'action culturelle

L'équipe du musée élabore annuellement un programme culturel, en lien avec l'exposition temporaire La Camargue entre deux eaux. En 2023 des soirées tchatches itinérantes sur le territoire et une soirée thématique Ethnobistrot ont été organisées. Le musée a participé à des manifestations et opérations culturelles locales, nationales et européennes comme Une rentrée en images avec les Rencontres de la photographie d'Arles, Ensemble en Provence et Cultures du coeur avec le Conseil départemental 13, le Printemps des Poètes, les Journées européennes du Patrimoine, la Nuit européenne des musées. En partenariat avec l'Ecole nationale de la photographie d'Arles le musée a accueilli Florent Basiletti en résidence dans le cadre de l'Eté culturel.

Les publics

Le musée a accueilli 26 567 visiteurs : 3 080 personnes ont visité le musée en groupe (-35% par rapport à 2022) et 17646 personnes individuellement. 55 visites guidées de groupe ont été organisées par 3 médiateurs culturels. 6 658 personnes ont été renseignées par les agents du musée sans visiter le musée, (soit 52% de plus qu'en 2022). Les demandes d'informations à l'accueil du musée sont en augmentation permanente en partie due à la visibilité du nouvel accueil situé entre le parking et le dé

Tourisme et Handicap

Le label Tourisme et handicap décerné par Provence tourisme a été renouvelé pour les handicaps moteur, visuel, auditif et mental pour une durée de 5 ans.

Typologie du public

En 2023, le public français représente **75% des visiteurs et les étrangers 25%**.

Le département des Bouches du Rhône représente 22% de la totalité des visiteurs, soit le 1^{er} public présent au musée, suivi par l'Allemagne (6.53%), le département du Gard (5.89%), l'Italie (3.45%), le Royaume Uni (3%).

Pour répondre aux attentes des visiteurs étrangers, des audioguides accessibles par des QR codes en ont été réalisés en interne en 2023,

**Recettes
2023**

67 555 €

Les recettes annuelles de la boutique

119 289 €

Augmentation de plus de 14 000 € par rapport à 2022

51 734 €

Le revenu annuel de la boutique
RECU EN PREFECTURE
le 31/05/2024
Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20240531-CS_2024_038



3. Domaine de la Palissade

Géré par le Parc naturel régional de Camargue depuis le 1er Janvier 2014, le Domaine de la Palissade est situé à Salin de Giraud, village de la commune d'Arles, à l'embouchure du Grand Rhône sur une superficie de 702 ha.

Le Domaine a accueilli au total 7738 visiteurs en 2023, dont 1130 en visites guidées et 4 940 visiteurs qui ont parcouru les sentiers pédestres grâce au livret remis à l'accueil.

Durant le premier semestre, le site a connu 75 jours de fermeture au public, par manque de personnel d'accueil suite au départ en retraite d'un agent. À partir du mois de juillet, l'embauche de trois personnes a permis de rouvrir le site quotidiennement.

Par ailleurs, la présence de bétail en liberté au sud du domaine a contraint le Parc à fermer le sentier de découverte le plus long. La fréquentation annuelle a été impactée par cette situation exceptionnelle, avec une baisse de 25 % de l'effectif des visiteurs individuels. Les recettes sont cependant comparables à celles de 2022, le tarif d'entrée ayant connu une augmentation de 3€ à 5€ en début d'année. Malgré les jours de fermeture, les visites guidées programmées à destination des groupes scolaires et grand public, ont pu être maintenues et assurées.

Les activités proposées aux visiteurs

▪ Balade équestre et le pâturage équin

La balade à cheval a accueilli 1035 cavaliers entre avril et septembre. L'activité n'a pas eu lieu en octobre par manque de guide.

L'installation des 2 citernes d'eau a permis que les chevaux puissent boire de l'eau non salée entre avril et octobre. Le plan de pâturage devra être revu au regard de l'état de la végétation de la prairie (dans le clos Nord). L'élaboration du plan de gestion devrait également permettre de redéfinir le plan de pâturage.

▪ Kayak

La balade en kayak a été fréquentée par 633 personnes, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2022. Un partenariat visite pédestre/kayak/cheval a été expérimenté et sera reconduit.

Visites guidées et sensibilisation à l'environnement

Les agents du Parc ont effectué 73 visites guidées en 2023 :

39 groupes adultes, soit 380 personnes, dont 9 réalisées en anglais.

34 visites scolaires

200 personnes du territoire sont venues sur le site lors de rencontres associatives ou familiales

et ont bénéficié de visites guidées. Le Festival Les Suds, le marché artisanal et les journées européennes du Patrimoine ont été l'occasion pour 400 personnes de découvrir le site.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

AMBITION 4 - PARTAGER ET COOPÉRER

Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes



1. Mieux connaître	20
2. Éducation	23
3. Communication	25
4. Évènementiel	26
5. Réserve de biosphère/Ramsar	27

REÇU EN PREFECTURE
le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20240531-CS_2024_038

1. Mieux connaître

Espaces naturels gérés par le Parc

Suivis physiques : paramètres physico-chimiques et niveaux d'eau

Les relevés de salinité se font 1 fois par mois sur toutes les zones humides permanentes et temporaires du secteur des anciens salins 50 points de suivi de niveaux d'eau et de salinité quotidien.

Suivis reptiles

8 prospections de tortues marines ont été réalisées au cours de la saison. Des traces de tortue (empreintes et nids probables) ont été observées sur la plage Napoléon à Port-Saint-Louis du Rhône. Malheureusement, aucun oeuf n'a été découvert.



Suivis Cistude d'Europe

Une population est présente sur les domaines de Maguelonne et de Rousty où un suivi annuel est effectué. 139 Cistudes ont été observées en cheminement entre le 6 avril et le 12 mai à Rousty et 31 à Maguelonne.

Theys de l'embouchure du Rhône

Suivi de l'avifaune

En 2023, les 12 comptes mensuels ont été effectués et au total, ce sont 8 456 oiseaux d'eau qui ont été dénombrés. Les effectifs maximums, supérieurs à 1000 individus, sont constatés en hiver (Janvier, Février et Novembre). Les espèces les plus représentées sont le Goéland leucophaée, le Flamant rose et la Foulque macroule, avec respectivement 308, 201 et 130 individus dénombrés en moyenne chaque mois.

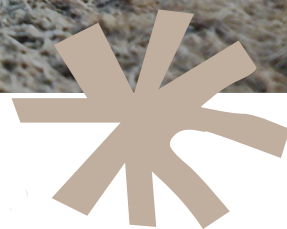
Surveillance des colonies d'oiseaux nicheurs

Les effectifs d'oiseaux nicheurs installés en début de saison ont atteint des records avec 1153 couples d'oiseaux nicheurs dénombrés sur les Etangs et Marais des Salins de Camargue. Les suivis effectués sur les anses du Vaccarès le 23 juin ont permis de comptabiliser 17 nids de Gravelots à collier interrompu, 3 nids de Sterne naine et 8 nids d'Avocette élégante. Sur l'îlot du domaine de Rousty 1001 poussins de Mouettes rieuses nicheuses ont été comptabilisées. Cependant, en raison d'une épidémie de grippe aviaire en Europe, l'effectif global nicheur a progressivement décliné.



Domaine de la Palissade

Au total, 44 181 oiseaux d'eau ont été dénombrés en 2023. Les mois de janvier et d'août sont les plus importants en effectifs. Sur l'ensemble de l'année 2023, 60 espèces ont été contactées (61 en 2022).



REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038

Sites de la camargue fluvio- lacustre : domaine de rousty, Sainte cécile, mas neuf du vaccares et mas du juge

Suivi de l'avifaune

Mas du Juge : cette année, les effectifs annuels ont fortement augmenté avec 2 106 oiseaux dénombrés sur le site contre 1 176 l'année dernière, soit une augmentation de 79%. La réalisation de travaux hydrauliques sur les Baissees principales ont permis le maintien des niveaux d'eau suffisamment importants pour attirer de nombreuses espèces d'oiseaux.

Domaine de Rousty : plusieurs points de comptage sont réalisés sur ce site, 4 350 oiseaux ont été dénombrés en 2023, ce qui est du même ordre de grandeur que les effectifs dénombrés en 2022.

Mas Neuf Vaccarès : les comptages mensuels 2023 montrent une très forte augmentation des effectifs sur ce site (zone d'hivernage pour les anatidés). En effet, cette année, 6 123 oiseaux ont été dénombrés contre 2 549 oiseaux l'année dernière.

Sainte Cécile : Cette année encore, la colonie de Moineaux friquets est installée dans un des bâtiments, c'est une espèce classée EN (en danger) sur la liste rouge régionale. On observe également un petit groupe d'Œdicnème criard, une espèce déterminante ZNIEFF classée remarquable. Le nichoir à Chevêche d'Athéna est toujours fréquenté par un individu, malheureusement aucune reproduction n'a encore eu lieu cette année.



Le comptage annuel des grues cendrées a pour objectif de dénombrer les grues hivernantes en Camargue et d'identifier les dortoirs. Le comptage a lieu le 10 janvier. Il a permis de dénombrer **283 grues en passages sur le secteur du Domaine de Rousty et 27 390 individus sur l'ensemble du delta**. Les effectifs sont assez similaires aux résultats de ces 3 dernières années.

Sites des saintes maries de la mer : brasinvert, rives du petit rhône, Mas de taxil, etang de maguelonne

Domaine de Maguelonne

Cette année, 3 553 oiseaux d'eau ont pu être dénombrés sur l'ensemble du site, soit une diminution de 231 oiseaux par rapport à l'année précédente. La richesse spécifique reste assez stable au cours de l'année avec en moyenne 19 espèces (+/- 4.5) présentes toute l'année

Brasinvert Etang d'Icard

6 198 oiseaux ont été dénombrés au cours de l'année, soit une légère augmentation par rapport aux comptes de 2022 avec 5 745 oiseaux.

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20240531-CS_2024_038

2. Éducation

« Assurer l'accueil, l'information et l'éducation du public »

est l'une des cinq missions fondatrices des Parcs naturels régionaux. A ce titre, le Parc met œuvre un rogramme éducatif scolaire qu'il renouvèle chaque année. Pour assurer cette mission, le Parc met en œuvre des moyens humains importants.

Les projets éducatifs du Parc aborde des questions assez diversifiées prenant appui sur le patrimoine naturel et culturel et sur les enjeux du terroire.

Pour mener cette mission sur l'ensemble du territoire, le Parc s'appuie notamment sur les sites aménagés pour l'accueil des publics comme le Domaine de la Palissade et sur son établissement culturel le Musée de la Camargue.

Exemples d'actions de sensibilisation pour les scolaires Lycée, collège, élémentaire et maternelle

Comprendre par des rencontres avec des professionnels et des visites sur sites, comment l'élevage traditionnel contribue au maintien de la biodiversité en Camargue.

À la découverte des formes du paysage en Camargue :

un programme de découverte des espaces camarguais pour faire comprendre et appréhender la Camargue en tant que zone humide méditerranéenne.



Les Camarguais deviendront-ils des réfugiés climatiques ? :

En découvrant l'histoire des aménagements du delta, les élèves feront le point sur la gestion de l'eau, son rôle dans les activités agricoles et l'équilibre du delta, et se projeteront dans les problématiques à venir.

La Camargue, une richesse biologique à l'équilibre fragile

Découverte des milieux caractéristiques de Camargue et leur richesse biologique, ainsi que les missions d'un gestionnaire d'espace naturel.

Habiter et vivre en Camargue d'hier à aujourd'hui :

Visite thématique sur les façons d'habiter et de vivre en Camargue au fil du temps.

▪ Animations pour les lycées de la région **dans le cadre du dispositif régional à destination des lycées** : 200 élèves

▪ Animations scolaires réalisées **dans le cadre du Festival de la Camargue** : 25 élèves

▪ Animations scolaires **ponctuelles non programmées** (tous niveaux) : 285 élèves

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038

Actions éducatives menées par la mission Mer et Littoral

- **Ecole primaire du Sambuc** (projet pédagogique sur les aires marines protégées) et des Saintes-Maries-de-la-Mer (travail de création d'une Aire Marine Educative)
- **Section voile et classes « verte »** du collège de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- **Centre aéré du Grau-du-Roi** (animations embarquées sur le voilier La Valentine)



Actions de sensibilisation à l'environnement menées par le Domaine de la Palissade

Le domaine de la Palissade a accueilli en 2023 :

- **26 classes** (écoles élémentaires à lycées) soit 620 élèves, 7 classes universitaires, soit 130 étudiants
- **6 classes de la Ville d'Arles** ont participé en 2023 aux actions pédagogiques proposées
- **2 groupes d'enfants de centres sociaux** de proximité

Actions éducatives menées par le Musée de la Camargue

Le musée accueille les scolaires, le 2nd degré et les étudiants, venus d'établissements du territoire du Parc et de la France entière, de l'Europe (jumelages, voyages de découverte), ainsi que de pays plus lointains comme la Chine ou les États-Unis (voyages linguistiques et culturels).

En 2023, 1 840 scolaires ou étudiants en groupe ont été accueillis au musée et (ou) sur son sentier de découverte. Le public en situation de handicap est en augmentation et l'année 2023 a permis de développer des visites accessibles tournées vers un public en situation de handicap visible et invisible. Un agent du musée est désigné référent pour ce public part du sentier de découverte.

ZOOM

Bilan quantitatif des actions pédagogiques réalisées en 2022-2023

(Cadre : Dispositif Cahier Ressources de la mairie d'Arles).

Actions d'Éducation à l'Environnement et au Territoire pour les scolaires du primaire

**Dispositif cahier ressources ville Arles :
462 élèves**

- Action «**Crin blanc revisité**» : 116 élèves.
- Action «**Taureau Camargue, image d'un territoire**» : 165 élèves
- Action «**Initiation à la lecture des paysages en Camargue**» : 91 élèves
- Action «**Biodiversité entre fleuve et mer**» : 90 élèves

**Animations scolaires ponctuelles (tous niveaux) :
310 élèves**

- **Journée sur les milieux camarguais et le Cheval Camargue** : 50 élèves
- **Animation pour lycée agricole de Neuvic** : 23 élèves
- «**Rallye citoyen**» au collège Caroline Aigle de Salon de Provence : 112 élèves
- Animations scolaires réalisées **dans le cadre du Festival de la Camargue** : 25 élèves
- Animations **dans le cadre du Salon des agricultures de Provence** : 100 élèves



REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20240531-CS_2024_038

3. Évènements 2023

Chaque année le Parc organise ou participe à de nombreux événements et propose tout un programme d'activités annuel alliant le programme du Musée de la Camargue, du Domaine de la Palissade et les Rendez-vous du Parc.

31 janvier 2023

Création du Conseil Consultatif du Parc

Musée de la Camargue

17 > 19
février 2023

Camagri - Salon du cheval Camargue

Mas de la Cure aux Saintes-Maries de-la-Mer

7 février 2023

Ethnobistrot « Entre deux eaux »

Musée de la Camargue

2 > 4 juin 2023

Salon des agricultures de Provence

*Domaine du Merle
Salon de Provence*

17 > 22
mai 2023

Festival de la Camargue et du delta du Rhône

Port-Saint-louis du Rhône

4 mars 2023
La Nuit de la chouette

*Mas de la Cure
Saintes-Maries de-la-Mer*

16 juillet 2023

Journée buissonnière des Suds

*Domaine de la Palissade
Salin-de-Giraud*

13 > 15
août 2023

Espace terroir Camargue Camargue plurielle

Saintes-Maries de-la-Mer

6 septembre >
25 octobre 2023

40 ans des Courses de Tau

Saintes-Maries de-la-Mer

14 octobre 2023

Les Arts se baladent

Sentier de découverte du Mas du Pont de Rousty

14 octobre 2023

Grand Raid de Camargue

Salin-de-Giraud



REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20240531-CS_2024_038

4. Communication

Quelques exemples de documents et supports de communication réalisés :

Dossier de Presse

A l'occasion des 40 ans des courses de Tau, le Parc a réalisé un dossier de presse sur l'élevage extensif et un logo anniversaire, le jour de la finale, une exposition retraçant les 40 ans de ces courses a été présentée au Relais culturel des Saintes-Maries-de-la-Mer. Dossier de presse téléchargeable sur le site du Parc.



Dépliant carte du Parc

Chaque année en partenariat avec les Offices de tourisme du territoire, le Parc effectue la mise à jour du document édité en plusieurs langues (F/GB/D/I/ES) et assure sa diffusion numérique et terrain sur le territoire et départements limitrophes. En 2023, 30000 exemplaires ont été imprimés (toutes langues confondues). Une version numérique est en ligne sur le site du Parc.



Programme d'activités

Coordonnée par l'équipe du musée, ce programme grand public regroupe les événements proposés par le musée, la Palissade et l'ensemble des chargés de mission du Parc. Une partie du document est dédié aux marqués Valeurs Parc naturel régional de Camargue.

En 2023, il a été imprimé en 2500 exemplaires et diffusé tout au long de l'année.

Une version numérique est téléchargeable sur le site du Parc.



Réseaux sociaux

La page Facebook du Parc a été dynamisée et son nombre d'abonnés est passé de 9000 en 2022 à 16500 en 2023. La fusion avec la page Facebook du musée qui comptait 5700 abonnés a participé à cette évolution.

Le site institutionnel du Parc a fait l'objet d'une importante mise à jour tout au long de l'année en vue de sa refonte en 2024.



REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038

5. Le Parc de Camargue, une Réserve de biosphère et un site Ramsar

« Assurer un développement durable dans des sites à haute valeur patrimoniale, environnementale et culturelle »



La Réserve de Biosphère de Camargue, créée en 1977, s'étend à l'échelle de la Camargue géomorphologique et est co-gérée depuis 2006 par le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat mixte de la Camargue gardoise. Deux sessions du Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la Réserve de Biosphère, mobilisant 30 scientifiques de toutes les disciplines, ont été organisées en 2023. Différentes thématiques ont été abordées, dont certaines ont fait l'objet de travaux spécifiques sur les changements climatiques ou de recommandations auprès des instances de gestion.

L'année 2023 a permis la finalisation du programme LEADER ECOOPACT porté avec les Réserves de Biosphère des Gorges du Gardon et du Mont Viso sur les échanges et la mutualisation des réseaux d'éco-acteurs des Réserves de Biosphère permettant l'engagement de tous sur les enjeux de développement durable et l'amélioration des usages et des pratiques.

Le réseau camarguais regroupe actuellement près de 40 personnes ou structures engagées autour de la charte des éco-acteurs en lien avec le pilotage du MAB France (Man And Biosphère) fédérant les 16 réserves françaises.

Actions au titre de la Convention de Ramsar : mettre en valeur notre engagement pour les zones humides

Un site Ramsar est la désignation d'une « zone humide d'importance internationale » inscrite sur la liste établie par la Convention de Ramsar par un État partie. Un site Ramsar doit répondre à un ensemble de critères, tels que la présence d'espèces vulnérables de poissons et d'oiseaux d'eau. La Camargue a été le premier site proposé par la France en 1986 et le périmètre du site est celui du Parc.

A ce titre, le Parc naturel régional de Camargue porte l'animation de ce site et met en valeur chaque année son engagement pour les zones humides lors des manifestations organisées en février dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides.

Le Parc était représenté au séminaire annuel des 55 sites Ramsar français du 27 au 29 septembre 2023 à Saint-Dizier qui portait sur la thématique « L'imprévisibilité de l'eau à l'heure du changement climatique – les zones humides comme solution ».



ANNEXES

Rapport d'activité 2023



Comité syndical	28
Conseil consultatif	29
Conseil scientifique et d'éthique	30
Budget	31
Organigramme	32

© Caméléon/PNRCamargue

REÇU EN PREFECTURE
le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20240531-CS_2024_038

Composition Comité syndical

Présidente :

Anne CLAUDIUS-PETIT

Vice-Président : Cyril JUGLARET

Vice-Président : Martine AMSELEM

Vice-Président : Christelle AILLET

Vice-Président : Martial ALVAREZ

Vice-Président : Patrick de CAROLIS



Région SUD

Anne CLAUDIUS-PETIT - Solange PONCHON
Cyril JUGLARET - Suzelle AYOT
Ludovic PERNEY - Georges BOTELLA
Jacqueline BOUYAC - Christophe MADROLLE

Département des Bouches du Rhône

Mandy GRAILLON - Nicole JOULIA
Martine AMSELEM - Lucien LIMOUSIN
Corinne CHABAUD - Marie-Pierre CALLET

Arles

Catherine BALGUERIE-RAULET - Maxime FAVIER
Emmanuel LESCOT - Jean-Michel JALABERT
Eva CARDINI - Chloé MOURISARD

Port Saint Louis du Rhône

Jean-Paul GAY - Nieves CASTEJON
Jérôme BERNARD - Joan BERGENEAU
Aline CIANFARANI - Marie-Hélène ROSSO

Saintes-Maries-de-la-Mer

Christelle AILLET - Françoise FAVIER
Marie-Christine CONTRERAS - Sylvie FELINE
Frédéric GIBERT - Stéphanie TONNEL

Métropole Aix-Marseille

Martial ALVAREZ - Philippe ARDHUIN
René RAIMONDI - Yves VIDAL

ACCM

Pierre RAVIOL - Jacques AUFRERE
Patrick de CAROLIS - Françoise FAVIER

Syndicat Mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles

Bernard ARSAC - Dominique PLAN
François JOURDAN - Frédéric BON
Antoine de la ROCHE AYMONT - Daniel CARLOTTI

LEGENDE : Titulaire - Suppléant

Invités permanents

Président du Conseil Consultatif : Jacques Nou

Présidents des commissions du Conseil Consultatif :

Bertrand Mazel, Jacques Mailhan, Didier Honoré, Gaël Hemery, Sébastien Abonneau

Co-présidents du Conseil scientifique et d'éthique :

François Letourneux - Raphaël Mathevet

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038

Liste des membres du Conseil consultatif

Président :
Jacques Nou

Commissions :

Agriculture et Elevage : Président Bertrand Mazel
Préservation, gestion de l'eau et des milieux naturels : Président Jacques Mailhan
Développement économique et touristique : Président Didier Honoré
Patrimoine, culture et traditions : Président Gaël Hemery
Participation citoyenne et sensibilisation : Sébastien Abonneau

Chambres consulaires :

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Abeille arlésienne (L')
- Amis des Marais du Vigueirat (Association Les)
- Amis du Vieil Arles (Association des)
- Antique Confrérie des Gardians
- AOP « Taureau de Camargue » (Syndicat de défense et de promotion de la viande)
- Association Départementale de Gibier d'Eau des Bouches du Rhône
- Association Protection Salin Camargue
- Beauduc (Association de sauvegarde du Patrimoine de)
- Centre Français du Riz
- Chasse Maritime de Camargue (Association de)
- Chasseurs (Fédération départementale des)
- Chasseurs (Société communale de chasse de Port-Saint-Louis du Rhône)
- Chemins libres de Camargue (Association)
- Collectif Prouvènço (Association)
- Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue
- Comité des Fêtes d'Arles – Festiv'Arles
- Comité des Fêtes de Port-Saint-Louis du Rhône
- Conservatoire des Cuisines de Camargue
- Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
- COOPAPORT SA (Coopérative maritime)
- DEDUCIMA (Association pour le Développement Durable et Citoyenneté à Mas Thibert)
- UMR Espace (DESMID)
- Développement Durable et l'Écologie en Camargue (Association pour le)
- Eleveurs de Chevaux de Race Camargue (Association des)
- Eleveurs Français de Taureaux de Combat (Association des)
- Essence ciel (Association l')
- Fédération France Nature Environnement Bouches-du-Rhône
- Fédération des manadiers
- Gageron (Comité du Hameau de)
- Gardians professionnels de taureaux et toros de Languedoc et Provence (Association des)
- Groupe Cynégétique Arlésien (Association)
- Ilotopie (Compagnie)
- Livre généalogique de la « Raço di Bioù » (Association du)
- Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Maison du Cheval Camargue (Association)
- Migrateurs Rhône Méditerranée (Association)
- Nacioun Gardiano
- Office Française de la Biodiversité
- Office de Tourisme d'Arles
- Office de Tourisme de Port-Saint-Louis du Rhône
- Office de Tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Pêches camarguaises (Association des)
- Pêcheurs Arles-St Martin de Crau (Association des)
- Plaisanciers de Beauduc (Association Les)
- Pont de Gau (Association des Amis du Parc Ornithologique de)
- Prud'homie de pêche de Martigues
- Propriétaires (Comité des)
- Prouvènço Aficioun (Club taurin)
- Randonneurs du Pays d'Arles (Association Les)
- Renouveau des Premices du riz (association pour le)
- Rhône Pays d'Arles (Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement)
- Riverains de l'Etang de Vaccarès (Association des)
- Riziculteurs de France et Filière (Syndicat des) (SRFF)
- Salières-Albaron (Comité d'Intérêt de Village de)
- Salins du Midi (les)
- Société de Protection de la Nature Languedoc-Roussillon, Comité du Gard (SPN-LR)
- SNPN - Réserve naturelle nationale de Camargue
- SYMADREM (Syndicat interrégional Mixte d'Aménagement des Dignes du Rhône Et de la Mer)
- Syndicat des jeunes agriculteurs des Bouches-du-Rhône
- Syndicat des Vignerons d'Arles Alpilles Camargue
- Tête de Camargue (Comité d'Intérêt de Quartier)
- Tour du Valat
- Tourisme Equestre (Association Camarguaise de)
- Tourisme Equestre des Bouches-du-Rhône (Comité Départemental de)
- Traversées du Delta du Rhône (Syndicat Mixte des)
- Trinquetaille (Comité d'Intérêt de Quartier)
- Vivre en Camargue (Association)

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2 024 0531-CS_2024_038

Composition du Conseil Scientifique et d’Ethique

Co-Présidents : François LETOURNEUX - Raphaël MATHEVET

ALLARD Paul - *Histoire*

BAZART Cécile - *Economie de l’Environnement*

BARRUOL Guy - *Architecture et patrimoine*

BELLAN SANTINI Denise - *Océanographie*

BONHOMME François - *Biologie des populations marines*

BOUTRON Olivier - *Hydrologie*

CHADENAS Céline - *Littoral*

CHEYLAN Marc - *Herpétologie*

COLIN François - *Agronomie*

DUCLOS Jean-Claude - *Muséologie*

GHIOTTI Stéphane - *Géographie*

GUIOT Joël - *Climatologie*

GRILLAS Patrick - *Ecologie végétale*

GUILLEMAIN Matthieu - *Cynégétique*

IORIO Etienne - *Entomologie, Arachnologie*

LANDURE Corinne - *Archéologie*

LETOURNEUX François – Co-Président - *Conservation de la nature*

MARIS Virginie - *Philosophie de l’environnement*

MARTIN Jean-Louis - *Ecologie végétale et animale*

MATHEVET Raphaël – Co-Président - *Ecologie sociale*

MICHAUD Henri - *Botanique*

MICOUD Andr - *Sociologie*

PICON Bernard - *Sociologie rurale*

PONCET Vincent - *Histoire*

POULIN Brigitte - *Ecologie animale*

RAMADE François - *Ecologie générale et Eco-toxicologie*

TOURENQ Jean-Noël - *Invertébrés aquatiques*

UNTERMAIER Jean - *Droit de l’environnement*

VELLA Claude - *Géomorphologie*

VITECOQ Marion - *Ecologie de la santé*

29
Disciplines

30
Membres

Au 06 Juin 2023.

Budget

Budget réalisé

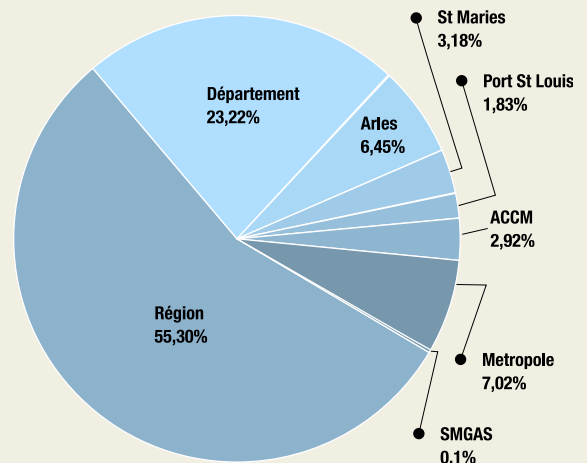
	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses réalisées	3 702 082,42 €	1 93 952,07 €
Recettes réalisées	3 253 471,23 €	230 046,46 €
Résultat de l'exercice	-448 611,19 €	36 094,39 €
Excédent reporté année N-1	58 636,92 €	616 219,81 €
Résultat global	-389 974,27 €	652 314,20 €
Résultat de Clôture 262 339,93 €		
Restes à réaliser 50 791,44 €		
Résultat de clôture avec restes à réaliser 211 548,49 €		

Participations au programme d'action

Les recettes perçues en 2023 pour le programme d'actions s'élèvent à 824 862,20 € : 686 539,99 € en section de fonctionnement et 138 322,21 € en section d'investissement.

Financier	Montant
Région SUD	278 418,15 €
Département des Bouches-du-Rhône	162 246,00 €
Agence de l'Eau	46 683,00 €
Parcs Naturels Régionaux	44 000,00 €
Europe	40 228,03 €
DREAL	40 185,60 €
Conservatoire du Littoral	39 601,88 €
DRAC PACA	38 400,00 €
DSIL	38 171,79 €
Natura 2000	34 873,27 €
Arles	20 000,00 €
OFB	13 521,21 €
LGRB	11 200,00 €
CEDRE	5 937,27 €
Syndicat des Riziculteurs	4 000,00 €
Offices de Tourisme	3 916,00 €
PETR	3 000,00 €
Iles de Ierins	480,00 €

Dotations statutaires



La recette des dotations statutaires perçues s'élève à 1 604 491 €, montant auquel il convient de rajouter les anciennes contributions statutaires du Domaine de la Palissade :

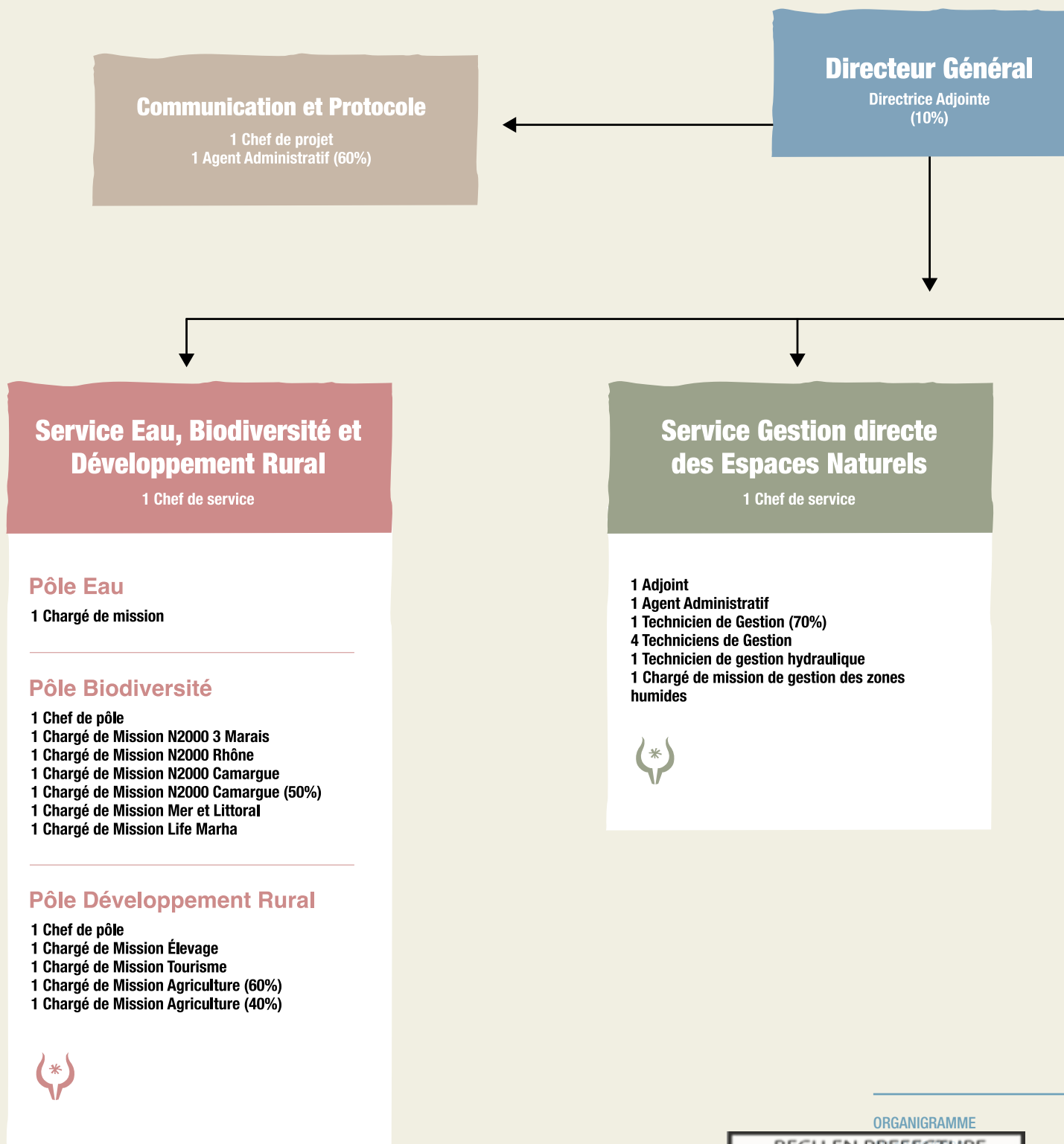
Membres	Anciennes contributions statutaires du Domaine de la Palissade
Département	286 567,00 €
Arles	98 455,00 €
TOTAL	385 022,00 €

Dotation d'ingénierie DREAL

La Participation de la DREAL en 2023 est de 178 000 €



Organigramme du Parc naturel régional



ORGANIGRAMME

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038

on de Camargue

Suivi et Évaluation de la Charte

1 Chef de Pôle (50%)
1 Chargé de Mission SIG

Service Secrétariat Général

1 Chef de service

Ressources Humaines, Budget, Instances,
Marchés Publics et Secrétariat Général

Pôle Ressources

1 Agent d'accueil administratif
1 Secrétaire polyvalente
1 Chargé des contrats et marchés publics
1 Chargé de gestion administrative du personnel
1 Assistante de gestion administrative
et financière
1 Agent d'accueil administratif (40%)



Service Patrimoines et Cadre de vie

1 Chef de service (40%)

Pôle Animation des maisons du Parc

Musée de la Camargue

1 Conservateur (50%)
1 Adjoint du patrimoine responsable de site
3 Adjoints du patrimoine

Domaine de la Palissade

2 Agents d'accueil et de sensibilisation
1 Responsable animation (30%)

Pôle Éducation

1 Chef de Pôle (50%)
1 Chargé de Mission Education

Pôle Architecture et Paysages

1 Chargé de mission

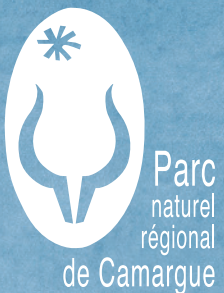


REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038



1970

Création du Parc

75 Km

De façade maritime

3

REÇU EN PREFECTURE
le 31/05/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038



LIMITE DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DE CAMARGUE

11000

Habitants

101000

Hectares de superficie

REÇU EN PREFECTURE
le 31/05/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038



**PARC NATUREL
RÉGIONAL
DE CAMARGUE**

Mas du Pont de Rousty
13200 Arles
Tél. 04.90.97.10.40

contact@parc-camargue.fr
www.parc-camargue.fr

Conception: Muriel Cervilla

Rédaction: Fanny Ariane Dumond

Création: Studio White Chapel

Impression: XXX

Crédits Photos: Shutterstock, Studio White Chapel

Agence Caméléon, Parc naturel régional de Camargue,
Benoît Verdeille, Hervé Bernon,



REÇU EN PREFECTURE
le 31/05/2024
Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0531-CS_2024_038